

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 23 juillet 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 7, 8 et 9 juillet 2014

2014 V. 151 Vœu relatif à la promotion du "street art".

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant la Ville de Paris comme capitale de la création ;

Considérant l'art urbain, "street art" comme mouvement artistique contemporain, présentant un art éphémère ou de longue durée dans la rue et tous endroits publics ;

Considérant le nombre grandissant d'œuvres et de créations sur les murs et les espaces publics de la Ville de Paris ;

Considérant les artistes français spécialisés dans le "street art" dont la réputation dépasse nos frontières ;

Considérant que ces œuvres sont disséminées un peu partout dans Paris et qu'elles sont un véritable atout pour la ville ;

Considérant le projet initié par une société proposant une plateforme dédiée à l'art de la rue pour toutes les capitales du monde ;

Considérant les projets déjà initiés et soutenus par la Ville comme l'application "My Street Art Paris" développée par l'association "Lartefact" ou le site internet qui permet de visiter virtuellement la Tour 13 aujourd'hui détruite ;

Considérant l'ouverture prochaine de la Place - Centre Culturel Hip Hop au sein de la Canopée des Halles et la proximité de nombreux "street artistes" avec ce mouvement auquel le lieu sera consacré ;

Considérant la subvention 2014 DAC 1275 de la Ville de Paris à l'association "Art Azoi" ;

Considérant l'attractivité et l'originalité de ces œuvres ;

Sur proposition de Mme Valérie NAHMIAS et des élus du groupe UDI-MODEM et de M. Bruno JULLIARD, au nom de l'Exécutif,

Emettent le vœu :

Que la Mairie de Paris poursuive et amplifie les partenariats avec des structures associatives pour une numérisation participative de ce patrimoine artistique (éphémère ou durable) et l'existence de galeries virtuelles sur internet et sur le site paris.fr, notamment pour permettre aux parisiens, aux franciliens et aux touristes de mieux connaître cet aspect culturel de Paris.